



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Unification et contemporanéité des prestations sociales

Question écrite n° 16623

Texte de la question

M. Jacques Marilossian attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la complexité, l'incohérence et parfois les absurdités du système de prestations sociales tel qu'il existe aujourd'hui. Un versement social unique, qui doit permettre aux allocataires de plusieurs minima sociaux de percevoir le même jour plusieurs prestations, doit être mis en place en 2019 ou en 2020. Il devrait concerner l'Allocation adulte handicapé (AAH), le Revenu de solidarité active (RSA) et la prime d'activité. Les Aides personnalisées au logement (APL) pourraient également être concernées. L'unification des versements et la mise en place d'un guichet unique sont des objectifs que le Gouvernement et la majorité sont pleinement engagés à réaliser et ces mesures faciliteront la vie des Français allocataires et permettront de diminuer les cas de non-recours. Les APL, dont on envisage l'intégration dans le versement social unique, verront leur mode de calcul changer à l'été 2019 avec la contemporanéité. Le montant des aides sera alors directement relié au niveau de revenu actuel du bénéficiaire et non plus à partir des revenus enregistrés deux années plus tôt. Dans la même logique, et selon le même principe, que le prélèvement à la source de l'impôt, la contemporanéité est essentielle pour adapter l'accompagnement de l'État aux conditions de vie des Français. Parce qu'il a gagné 47 euros mensuels de plus en 2017 qu'en 2016, un citoyen de la 7ème circonscription des Hauts-de-Seine voit ainsi ses aides diminuer en 2019 par rapport à leur niveau de 2018 (13 euros en moins d'APL et 74 euros en moins d'AAH chaque mois, soit 87 euros mensuels en moins par rapport à 2018 !). Il lui demande donc ce que le Gouvernement envisage pour simplifier et lever les incohérences du système de prestations sociales, notamment pour unifier l'ensemble des aides et leur appliquer la contemporanéité.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Marilossian](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16623

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2019](#), page 1064

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)